vinetur

La Chine va renforcer le contrôle du baijiu sous-traité à compter du 1er décembre

La réglementation rend les propriétaires de marques responsables de la sécurité alimentaire, interdit le fractionnement de la production et impose d’identifier marques et usines sur les étiquettes

vendredi 20 novembre 2026



La Chine renforcera le contrôle du baijiu produit sous marque de distributeur, dans le cadre d'accords de licence de marque ou d'autres formes de production pour compte de tiers à partir du 1er décembre, date d'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation nationale sur la fabrication alimentaire sous-traitée.

Cette réglementation, intitulée Mesures de supervision et d'administration de la production alimentaire sous-traitée, a été publiée sous le numéro 113 par le principal régulateur chinois du marché. Selon un article publié le jeudi 19 novembre par Yunjiu Toutiao, un média chinois spécialisé dans les boissons alcoolisées, ces règles soumettront pour la première fois les licences de marque, les franchises et la fabrication sous contrat à un cadre réglementaire unique consacré à la sécurité alimentaire.

Des professionnels du secteur du baijiu ont déclaré au média que cette évolution devrait modifier les pratiques de nombreuses marques qui sous-traitent leur production à des distilleries. Le nouveau dispositif rend le donneur d'ordre, généralement le propriétaire ou le distributeur de la marque, principalement responsable de la sécurité alimentaire. Le producteur, c'est-à-dire l'usine qui fabrique le produit, reste responsable de ses activités de production. Les règles précisent qu'aucune des deux parties ne peut recourir à un contrat privé pour réduire ces obligations légales.

Il s'agit d'un changement majeur pour un segment de l'activité du baijiu où certaines marques se sont principalement concentrées sur le marketing et les ventes, tout en confiant la production à des usines externes. En vertu des nouvelles règles, le propriétaire d'une marque ne pourra plus faire valoir qu'il s'est contenté d'accorder une licence de marque et qu'il n'est donc pas responsable de la sécurité du produit.

La réglementation retient également une approche fondée sur la réalité des faits plutôt que sur la forme pour déterminer si un accord relève de la production pour compte de tiers. Selon des professionnels cités par Yunjiu Toutiao, un accord présenté comme une production autorisée, un développement conjoint ou une coopération sur mesure peut être considéré comme de la fabrication sous-traitée si la marque définit les exigences du produit et que la distillerie produit et livre l'alcool. Le même principe peut s'appliquer même lorsque plusieurs entités commerciales sont impliquées, si les liens

capitalistiques et la réalité de la relation commerciale permettent d'identifier qui dirige la production.

Pour les autorités, cela signifie qu'elles s'intéresseront davantage aux conditions réelles de fabrication et de contrôle du produit, et pas seulement à la manière dont le contrat décrit la relation entre les parties. Pour les entreprises, cette approche réduit les possibilités de dissimuler des accords de sous-traitance ou d'affaiblir le lien formel entre une marque et son fabricant sous contrat.

Les règles imposent également des exigences strictes en matière de qualifications aux deux parties. Le donneur d'ordre doit obtenir la licence de production alimentaire ou la licence d'exploitation alimentaire exigée par la loi, ou effectuer la déclaration requise pour les entreprises qui ne vendent que des denrées préemballées. Il doit aussi être en mesure de superviser les activités du producteur et de remplir ses obligations en matière de sécurité alimentaire. Le producteur doit disposer d'un permis de production alimentaire valide, des capacités de production et des garanties de sécurité alimentaire correspondantes, et respecter le périmètre autorisé par sa licence.

Pour le baijiu, l'un des changements les plus importants est l'interdiction de fractionner la production des denrées qui nécessitent un processus de fabrication complet. L'article précise que cette mesure concerne le baijiu, dont la production comprend généralement une chaîne complète incluant la fabrication du qu, la fermentation, la distillation, le vieillissement et l'assemblage. Les entreprises ne pourront plus répartir ce processus entre plusieurs étapes sous-traitées.

Cette disposition pourrait mettre sous pression un modèle économique utilisé par certains opérateurs du secteur des spiritueux, dans lequel une marque achète de l'alcool de base, procède à un assemblage limité, puis loue une ligne d'embouteillage pour lancer un produit sous sa marque. Des professionnels interrogés par Yunjiu Toutiao ont déclaré que la réglementation vise à empêcher les entreprises de transférer leur responsabilité ou d'échapper aux contrôles en fractionnant la production sur le papier, tout en commercialisant le produit final comme un alcool de marque issu d'un processus complet.

La réglementation prévoit également de nouvelles obligations déclaratives. Dans les 10 jours ouvrés suivant la signature d'un contrat, le donneur d'ordre et le producteur doivent déclarer l'accord auprès des autorités de régulation du marché à l'échelon du district dans leurs juridictions respectives. La déclaration doit préciser les noms et adresses des deux parties, les personnes responsables, leurs coordonnées, les numéros de permis ou de déclaration, la catégorie de denrées alimentaires, la norme applicable et la durée du contrat. En cas de modification des informations déclarées ou de résiliation du contrat, les deux parties doivent également le signaler dans un délai de 10 jours ouvrés.

Les règles d'étiquetage vont également se durcir. Les bouteilles de baijiu préemballé produit dans le cadre d'un accord de sous-traitance devront porter les noms, adresses et coordonnées du donneur d'ordre et du producteur, accompagnés d'une mention claire précisant le rôle de chacun. Les partisans de la mesure estiment qu'elle facilitera la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et permettra aux acheteurs et aux autorités de mieux identifier les responsables du produit.

Deng Chaolan, directeur général de Luzhou Shulu Liquor Industry Co., a déclaré à Yunjiu Toutiao que les nouvelles règles précisent davantage les obligations des deux parties. Selon lui, la déclaration préalable et la supervision locale devraient renforcer les contrôles avant l'apparition de problèmes, au lieu de s'appuyer principalement sur des enquêtes a posteriori une fois qu'un problème est apparu sur le marché.

Le média fait également état de points de vue divergents sur les répercussions économiques. Un petit producteur de baijiu de Chengdu, identifié uniquement par son nom de famille, Wang, a déclaré que les nouvelles exigences relevaient le seuil d'accès au développement de produits et aux marques de distributeur, une simple autorisation ne suffisant plus. Deng Youliang, représentant de Chengdu Heyifang Liquor Industry, estime que les entreprises déjà en conformité pourraient voir leur activité peu affectée.

Les répercussions pourraient dépasser le seul secteur du baijiu. Wang Wengui, fondateur d'une entreprise de boissons de Luzhou présente à la fois dans le baijiu et le saké, a déclaré à Yunjiu Toutiao que les règles concernaient aussi d'autres catégories d'alcools, car la production sous-traitée doit rester dans le périmètre d'activité autorisé

du producteur. Il a indiqué qu'une entreprise agréée dans la catégorie chinoise des « autres boissons alcoolisées » ne pourrait pas confier la production de produits tels que le vin de riz ou les liqueurs en dehors de cette classification, même si les procédés sont similaires.

Zou Qiang, membre du Comité technique national de normalisation du baijiu et directeur technique chez Yuankun, a déclaré au média que la réglementation ne devait pas être considérée comme un rejet de la production pour compte de tiers, mais comme une tentative de l'encadrer. Pour l'ensemble du secteur des boissons, ces changements devraient alourdir les obligations de conformité des propriétaires de marques comme des fabricants sous contrat. Ils pourraient aussi transformer les modèles de marques de distributeur et de licences de marque dans les spiritueux et d'autres segments des boissons où la production sous-traitée est courante.

Pour les entreprises de baijiu en particulier, ces nouvelles règles annoncent un environnement plus contraignant, où la marque et la distribution ne suffiront peut-être plus à elles seules. Le respect de la réglementation, la documentation des contrôles qualité et la capacité à gérer les risques liés à la sécurité alimentaire devraient prendre une importance accrue pour déterminer quelles marques et quels producteurs pourront continuer à recourir à la production pour compte de tiers à grande échelle.